



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LES APPELS A PROJETS DU PROGRAMME TE ME UM

Microprojets, Compagnonnages et Projets Partenaires



# Te Me Um

Un programme dédié aux  
acteurs de la préservation de  
la biodiversité ultramarine



Un programme **partenarial**  
pilote et financé sur fonds propres de **l'OFB**  
pour **soutenir** de manière opérationnelle  
les acteurs de la préservation de la **biodiversité**  
des territoires d'**Outre-mer** français.

**Créé en 2009**  
suite à une **enquête**  
**sur les besoins**  
des gestionnaires  
ultramarins



Un sucrier en basse terre, Guadeloupe @RL



Une tortue verte dans le lagon de Mayotte @RL



L'île des pins vue d'avion, Nouvelle-Calédonie @RL

# Le programme Te Me Um

## Outils & actions

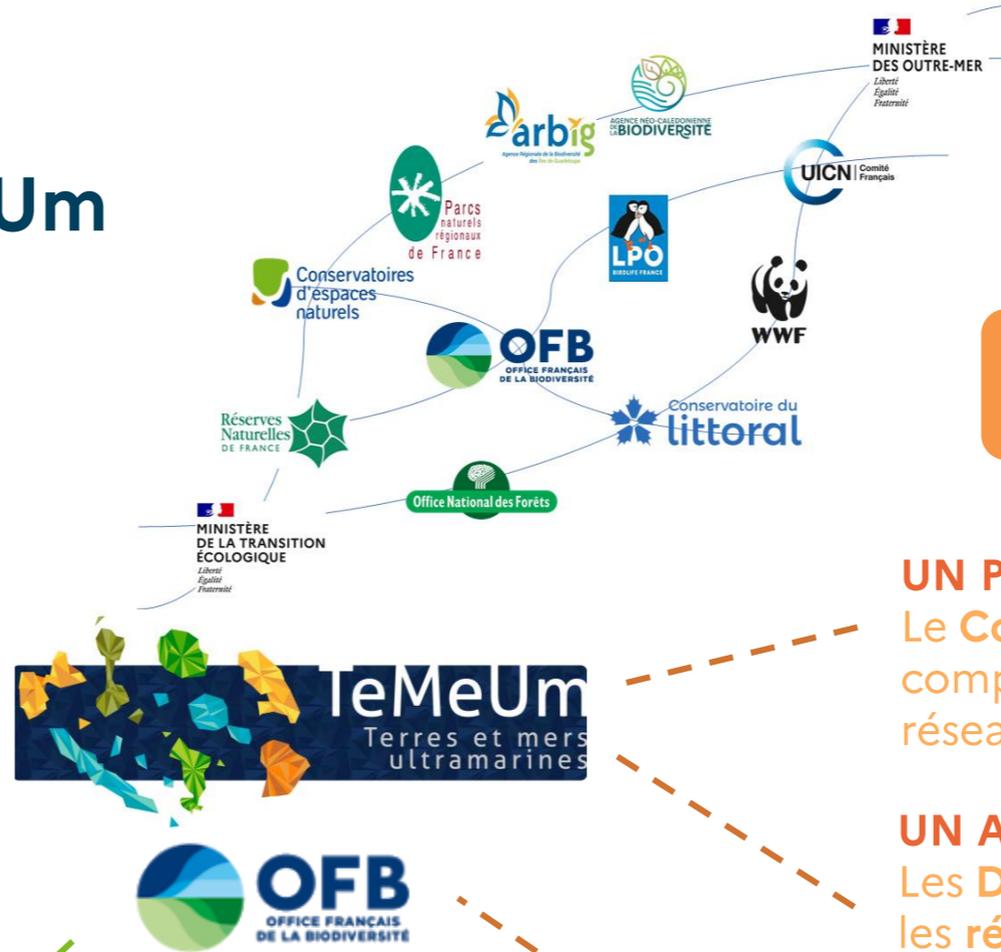
### Les appels à projets

- Micro-projets
- Projets partenaires
- Compagnonnage

### MAIS AUSSI...

- Une veille juridique
- Une veille financière
- Une veille sur les formations
- Un relai d'actualités et de ressources outre-mer

> [www.temeum.ofb.fr](http://www.temeum.ofb.fr)



## Réseau & Gouvernance

### UN PROGRAMME PARTENARIAL

Le **Comité des Partenaires (CoPa)** composé de 13 organisations tête de réseau (avis et propositions)

### UN ANCRAGE TERRITORIAL

Les **Délégations Territoriales** de l'OFB et les **référénts locaux** appuient le programme dans chaque territoire

### UN PILOTAGE NATIONAL

Te Me Um fait partie de la Direction des Outre-mer de l'OFB.

La **coordination** du programme (2 CM) est basée au **pôle OFB de Pérols (34)**.

# LES APPELS À PROJETS TEMEUM

Micro-projets,  
compagnonnages, projets  
partenaires



Forum des gestionnaires d'espaces naturels, CEN Guyane

# Les appels à projets TeMeUm

**Objectif :** Appui à des petits projets opérationnels en faveur de la préservation de la biodiversité dans les territoires ultramarins français, effet levier

## Micro-projets

- Favoriser des petites initiatives localisées et opérationnelles.
- Subvention jusqu'à 15 000 € et 80%
- 12 mois max

## Compagnonnages

- Renforcer les compétences en facilitant les échanges entre professionnels.
- Subvention jusqu'à 5 000 € et 80% (déplacement seulement)

## Projets partenaires

- Renforcer la coopération entre acteurs et/ou territoires (réservé au CoPa).
- Subvention jusqu'à 20 000 € et 80%
- 12 mois max

# Les appels à projets Te Me Um

## Un dispositif **adapté aux spécificités des petites organisations ultramarines** :

- les candidatures sont simplifiées et entièrement dématérialisées ;
- les porteurs de projet sont accompagnés à chaque étape de leur projet ;
- un taux de subvention jusqu'à 80% ;
- subvention versée en une fois au début du projet.
- 6 mois max après le lancement



Compagnonnage © SOS Faune Sauvage

**En savoir + :**

<https://temeum.ofb.fr/financer-des-projets/les-appels-a-projets-temeum>

# Les appels à projets Te Me Um

## Exemple : les lauréats 2024 des territoires de l'Atlantique

| TYPE DE PROJETS            | STRUCTURE LAURÉATE   | NOM DU PROJET   |
|----------------------------|--|---|
| <b>Micro-projets</b>       | <b>Ville de Gourbeyre</b>                                    | Création du sentier d'interprétation numérique du Bassin Bleu   |
|                            | <b>L'ASSO-MER</b>  | Former les pêcheurs à la réglementation relative à la pêche de loisirs  |
|                            | <b>Nature is the Key</b>                                     | Création d'un jeu de cartes « faune et flore du Grand Ilet » par un club de jeunes  |
|                            | <b>SEPANGUY</b>  | Relancer les clubs Connaître et protéger la nature (CPN)  |
|                            | <b>Association pour la Découverte de la Nature en Guyane</b> | Campagne d'animations sur la connaissance des espèces protégées et la lutte contre les trafics et la chasse illégale dans les collèges et lycées de Saint-Laurent |
|                            | <b>PWOJE Matiti</b>  | Réalisation d'un sentier botanique et d'un inventaire de la faune par bioacoustique   |
| <b>Compagnonnages</b>      | <b>CEDEFOG</b>   | Sensibiliser et former à l'identification des espèces comestibles et à leurs usages   |
| <b>Projets Partenaires</b> | <b>Roots of the sea - Rasin Lanmè</b>                        | Echange avec le Perry Institute for Marine Science des Bahamas pour renforcer les compétences sur la restauration écologique des mangroves.                       |
|                            | <b>Conservatoire d'espaces naturels de Guyane</b>            | Organisation de journées d'Echanges Techniques sur le changement climatique à destination des gestionnaires d'espaces naturels et des partenaires de Guyane.      |

+ de projets : <https://temeum.ofb.fr/financements/projets-soutenus>

# ELIGIBILITE des porteurs, des projets et des dépenses



Suivi de la ponte des coraux © Association Tama no te Taioto

# Eligibilité des porteurs de projet

## Micro-projets

- Statuts éligibles : association, commune, groupement d'intérêt public, établissement public (sauf exceptions ci-dessous)
- Statuts non éligibles : établissement scolaires, instituts de recherche, PNM, ARB, membres CoPa, les structures privées à but lucratif
- Le porteur a une adresse en outre-mer

## Projets partenaires

Membres du CoPa et organisations affiliées uniquement (sauf ARB)



## Compagnonnages

- Statuts éligibles identiques aux microprojets + CoPa
- Porteur = Bénéficiaire
- Peut importe le statut et la localisation du compagnon, mais + proche privilégié

**En savoir <sup>+</sup>** : <https://temeum.ofb.fr/appels-a-projets/micro-projet/appels-a-projets-temeum-2025>

# Éligibilité des projets identique pour les 3 AAP :

## Domaines éligibles :

- Le projet porte sur la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité en Outre-mer (restauration ou conservation, connaissances, EEE, sensibilisation, formation)
- La thématique agricole est éligible uniquement lorsque le projet vise un gain de biodiversité.

## Domaines non-éligibles :

- recherche fondamentale,
- eau potable et assainissement,
- déchets et énergie,
- classes vertes,
- gestion cynégétique,
- projet pouvant être financé via une convention de partenariat existante OFB/porteur.

## Autres

- Le projet se déroule en majeure partie en Outre-mer.
- 12 mois max.
- 2 dossiers max par porteur, tous AAP confondus.
- Projet innovant (pas commencé, pas financé, pas de doublon)

<https://initiatives-outre-mer.fr/>

# Eligibilité des dépenses

## Micro-projets et Projets Partenaires :

- dépenses de personnel permanent et non permanent affectés au projet (hors personnel permanent des établissements publics) ;
- dépenses de déplacement (plafond 5% du budget et barèmes de l'Urssaf) ;
- autres coûts nécessaires à la réalisation du projet : achats (pour l'équipement, amortissement seulement), prestations (hors membres du bureau), locations, ...;
- frais de gestion plafonnés à 15% du budget ;
- le temps de bénévolat n'est pas éligible.

## Compagnonnages :

- transport du lieu de travail au lieu du séjour ;
- hébergement ;
- petits-déjeuners, déjeuners et dîners ;
- utiliser les barèmes de l'Urssaf comme seuil max ;
- coût du temps de travail du professionnel bénéficiaire (plafond 20% du budget) ;
- déplacement de 2 semaines max.

# SÉLECTION :

## critères et modalités



© Gildas Monnier

# Critères de sélection des projets

Une attention particulière sera portée au projet s'il répond à un enjeu prioritaire pour le territoire, en particulier s'il s'agit d'un des domaines suivants :

## Micro-projets

- « Solution d'adaptation fondées sur la nature » (SAFN) ;
- amélioration des connaissances ou des techniques pour la conservation ;
- actions de restauration ;
- sensibilisation, partage d'expériences et renforcement des compétences ;
- évolution de notre rapport au vivant.

## Projets partenaires

- renforcement des compétences des acteurs de la biodiversité des Outre-mer français ;
- renforcement de la coopération entre acteurs et/ou territoires.

# Critères de sélection des projets

Une attention particulière sera portée au projet si les éléments techniques et financiers sont bien définis et cohérents mais aussi :

## Micro-projets

- Il répond à la volonté du programme TeMeUm de soutenir les petites structures.
- Un volet com et valorisation bien défini.
- Bonne intégration dans l'écosystème des acteurs locaux en particulier les collectivités (collaborations et partenariats).

## Projets partenaires

- Un volet com et valorisation bien défini.
- Bonne intégration dans l'écosystème des acteurs locaux en particulier les collectivités (collaborations et partenariats).

## Compagnonnages

- Le choix de la structure soutien est cohérent avec les besoins.
- Son expertise est suffisant pour assurer une montée en compétence significative.

# Les appels à projets Te Me Um

## Modalités d'instruction des candidatures :

- 1) évaluation des candidatures dans chaque territoire par des groupes locaux d'instructeurs ;
- 2) consultation du Comité des Partenaires ;
- 3) décision finale d'attribution de l'aide par l'OFB ;
- 4) notification des résultats aux candidats.



Journée d'échange technique © CEN Guyane

Compagnonnage pour le suivi des pontes de tortues marines © Oulanga Na Nyamba

# CALENDRIER



## PRINCIPALES ÉTAPES

## DATES

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Dépôt des dossiers de candidatures</b> sur « Démarches simplifiées » par les candidats</p>   | <p>Du 10 mars au <b>04 mai 2025</b>, 23h59 heure de Paris</p>  |
| <p><b>Evaluation de l'éligibilité des dossiers</b><br/>Les candidats sont susceptible d'être sollicités pour des informations complémentaires.<br/>Les candidats non éligibles sont informés du refus de leur dossier à l'issu de cette étape.</p>                           | <p>Du 05 au 14 mai 2025</p>                                    |
| <p><b>Evaluation locale des dossiers candidats</b><br/>Les <u>jurys locaux</u> étudient et notent les dossiers éligibles de leur territoire.</p>   | <p>mi-mai à mi-juin 2025</p>                                   |
| <p><b>Validation de la liste des projets lauréats</b><br/>La liste finale des micro-projets retenus est établie au regard : 1) des notes établies par les jurys locaux, 2) de l'avis du comité des partenaires TeMeUm, 3) de sa validation par les comités internes OFB.</p> | <p>mi-juin à mi-juillet 2025</p>                               |
| <p><b>Préparation des décisions d'aide</b><br/>Les candidats sont susceptible d'être sollicités pour des informations complémentaires.</p>   | <p>mi-Juillet à mi-août 2025</p>                               |
| <p><b>Notification des résultats</b> aux candidats par l'OFB</p>   | <p>Août 2025</p>   |
| <p><b>Versement des subventions</b> pour les projets lauréats<br/>Versement de la totalité de la subvention, en une fois, au début du projet</p>   | <p>Septembre-octobre 2025</p>                                  |
| <p><b>Lancement des projets</b><br/>Le porteur de projet <u>envoie un message</u> à l'équipe TeMeUm pour signaler le début des opérations</p>  | <p><u>Avant mars 2026</u></p>                                  |
| <p><b>Point mi-parcours</b><br/>Le porteur de projet <u>envoie la fiche bilan mi-parcours</u> fournie à l'équipe TeMeUm / Pour les compagnonnages, simple échange mail pour préciser les dates du déplacement</p>  | <p><u>6 mois au plus tard après le lancement du projet</u></p> |
| <p><b>Clôture des projets</b><br/>Le porteur de projet <u>envoie le bilan technique et financier du projet</u> à l'équipe TeMeUm, pour validation</p>  | <p><u>Avant mars 2027</u></p>                                  |

Inventaires participatifs : les futurs naturalistes et scientifiques à la réserve naturelle des Nouragues, Guyane Wildfish

# PRÉPARER SA CANDIDATURE



# Préparer sa candidature

- **Identifier les projets similaires** pour éviter les doublons et capitaliser sur l'existant (<https://initiatives-outre-mer.fr/>).
- **Définir le contenu technique** du projet :
  - objectif,
  - actions prévues,
  - calendrier (12 mois max),
  - partenaires (instituts de recherche, établissements scolaires, prestataires, collectivités...).

**\* ANNEXE 1\* : FICHE PROJET POUR LES CANDIDATS A L'APPEL A PROJET 2025 DU PROGRAMME TEMeUM DE L'OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ ¶**

¶

- 1. Fiche d'identité du projet ¶

|  |    |   |
|--|----|---|
| Nom de la structure porteuse du projet*  | xx | ¶ |
| Nom du projet*   | xx | ¶ |
| Objectif général du projet*  | xx | ¶ |
| Lieu(x) de réalisation ¶<br><i>Précisez les territoires géographiques concernés par le micro-projet (territoire(s) d'outre-mer, communes et/ou sites naturels)*</i>                              | xx | ¶ |
| Durée du projet ¶<br><i>Rappel: ne peut excéder 12 mois*</i>   | xx | ¶ |
| Coût total estimé (en euros) ¶<br><i>Doit être identique à celui indiqué dans le plan de financement (annexe 2)*</i>   | xx | ¶ |
| Montant du financement sollicité à l'OFB (en euros) ¶<br><i>Doit être identique à celui indiqué dans le plan de financement (annexe 2) ¶</i><br><i>Rappel: ce montant est plafonné à 15000€*</i> | xx | ¶ |

*\*Exemple de nom et d'objectif général pour un projet: nom du projet « Suivi des pontes de tortues marines à Petite Terre »; objectif « Mettre en place un suivi standardisé et de long terme » ¶*

¶

Exemple de la Fiche projet pour les micro-projets (fournie dans le dossier de candidature en ligne)

# Préparer sa candidature :

- Définir le contenu technique du projet
- Définir le budget :
  - frais de personnel,
  - frais de déplacement,
  - frais de prestation,
  - achat d'équipement, location....,
  - identifier les co-financeurs et/ou autofinancement (20% min)

| A<br>CATEGORIE DE DEPENSE   | B<br>INTITULE DES DEPENSES<br>(complétez quand nécessaire. N'ajoutez pas de nouvelles lignes) | C<br>DESCRIPTION DES DEPENSES<br>(complétez, en décrivant la nature de la dépense)                           | D  | E  | F |
|---|---|--|--|--|---|
|   |   |  | COÛT TOTAL<br>Coût total dans le cadre du micro-projet (colonne à compléter) | COÛT ELIGIBLE<br>Dépenses retenues par l'OFB (remplissage automatique) |   |
| Personnel affecté au projet (1)<br>Complétez une ligne par personne               | Complétez avec la fonction de la personne   | Précisez le temps de travail dédié au projet en nombre de mois et s'il s'agit d'un temps complet ou partiel. | -  | -  |   |
|   | Complétez avec la fonction de la personne   | Précisez le temps de travail dédié au projet en nombre de mois et s'il s'agit d'un temps complet ou partiel. | -  | -  |   |
|   | Complétez avec la fonction de la personne   | Précisez le temps de travail dédié au projet en nombre de mois et s'il s'agit d'un temps complet ou partiel. | -  | -  |   |
|   | Complétez avec la fonction de la personne   | Précisez le temps de travail dédié au projet en nombre de mois et s'il s'agit d'un temps complet ou partiel. | -  | -  |   |
| Bénévoles   | Précisez le temps dédié au projet   | -  |  |  |   |
| Déplacements (2)<br>Ces coûts ne doivent pas représenter plus de 5% du coût total | Déplacements hors territoire  | (ex.: vols à destination de... pour...)  | -  | -  |   |
|   | Déplacements locaux   | (ex.: N déplacements en voiture, km estimés)   | -  | -  |   |
|   | Hébergement   | (ex.: nombre de nuits pour telle phase du projet)  | -  | -  |   |
|   | Restauration  | (ex.: nombre de repas)   | -  | -  |   |
| Fonctionnement / Achats   | Equipement  | (ex.: dépenses d'équipement/investissement immobilisées et amorties imputables au projet)                    | -  | -  |   |
|   | Petit matériel et fourniture  | (ex.: fournitures de bureau, carburant...)   | -  | -  |   |
|   | Edition, production de supports   | (ex.: frais d'impression)  | -  | -  |   |
|   | Prestataires  | nom du (des) prestataire(s) et études ou travaux prévus  | -  | -  |   |
|   | Location salle et matériel  | (ex.: N jours de location de la salle N°N°; N jours de location d'un vidéoprojecteur...)                     | -  | -  |   |
|   | Autre   | (ex.: documentation)   | -  | -  |   |
| Dépenses indirectes (3)<br>Ces coûts ne doivent pas                               | Autre   | (ex.: gratification stagiaire)   | -  | -  |   |
|   | Frais de gestion / structure  | (ex.: loyer, électricité...)   | -  | -  |   |
| TOTAUX (remplissage automatique)  |   |  | -  | -  |   |

Exemple du tableau de budget pour les **microprojets** (fourni dans le dossier de candidature en ligne).

# Préparer sa candidature :

- Définir le contenu technique du projet
- Définir le budget
- Rassembler les pièces administratives :
  - Quelque soit le statut de votre structure :
    - Fiche projet (modèle fourni)
    - Plan de financement du projet (modèle fourni)
    - RIB de banque (même adresse que l'avis SIREN)
    - Courrier de demande de subvention (modèle fourni)
    - Avis SIREN/SIRET (ou n° TAHITI ou RIDET) de moins d'un mois
  - En plus, pour les associations :
    - Composition du Conseil d'Administration
    - Comptes approuvés du dernier exercice clos
    - Dernier rapport d'activité approuvé
    - Budget prévisionnel de la structure pour 2025 (modèle fourni si besoin)



Restauration du littoral ©Tahitian Historical Society

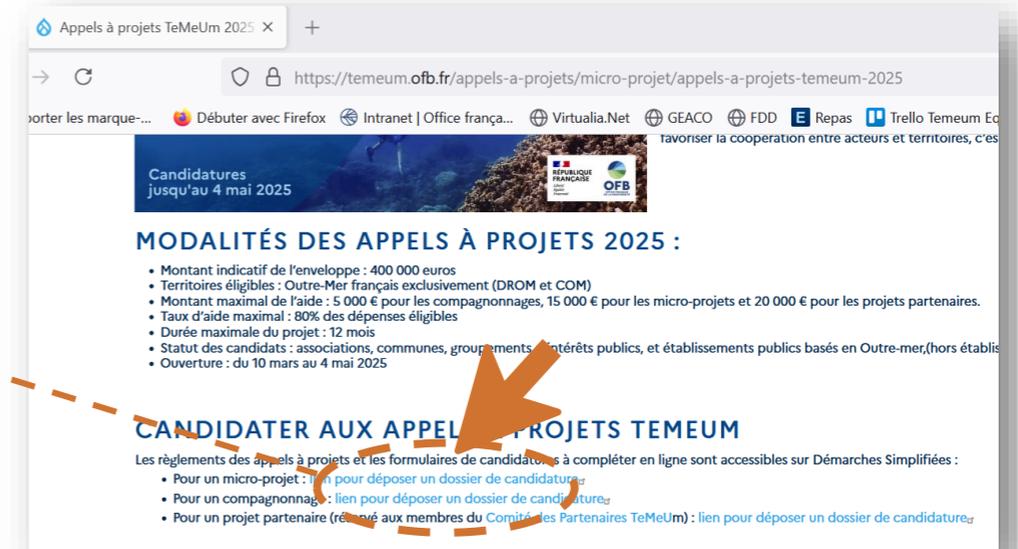
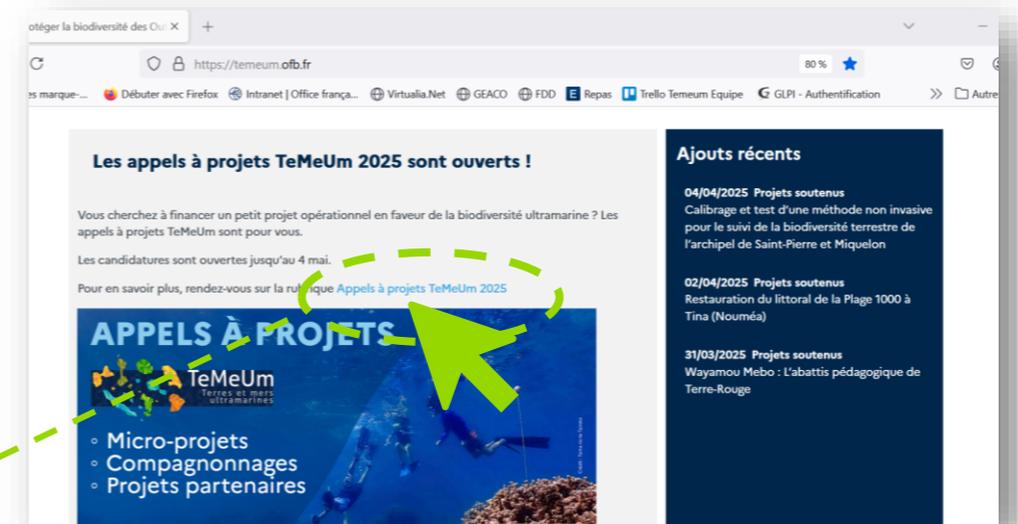
Compagnonnage pour standardiser le suivi des oiseaux dans l'archipel des Comores  
© GEPOMAY

# CANDIDATER SUR DÉMARCHES SIMPLIFIÉES



# Candidater sur Démarches Simplifiées

- NB : N'attendez pas la dernière minute !
- Trouver le lien vers la plateforme Démarches Simplifiées
  - 1-Depuis la **page d'accueil du site TeMeUm** (<https://temeum.ofb.fr/>), cliquer sur le lien vers la page dédiée aux appels à projets
  - 2-Depuis la **page dédiée aux appels à projets**, cliquez sur le lien vers Démarche Simplifiées



Pages dédiées aux appels à projets sur le site Internet de TeMeUm

# Candidater sur Démarches Simplifiées

- Accéder au formulaire de candidature
  - 1-Se connecter à la plateforme Démarches Simplifiées (créer un compte si nécessaire)
  - 2-Commencer la démarche (= remplir le formulaire de candidature)



Premières fenêtres de la plateforme Démarche Simplifiée accessibles depuis les liens

# Candidater sur Démarches Simplifiées

- **Remplir les champs du formulaire**  
(les champs suivis d'un astérisque \* sont obligatoires)
- **Télécharger les pièces demandées**  
(utiliser les modèles fournis)
- **Sauvegarde :**
  - Le dossier de candidature est enregistré en « BROUILLON » en continu **automatiquement**.
  - Une fois le dossier complété, cliquez sur le bouton « Déposer le dossier ». Le dossier passe alors au statut « EN CONSTRUCTION » : il est visible par l'administration mais **reste modifiable** jusqu'à la clôture des AAP le 4 mai.

The screenshot shows the 'Appel à micro-projets TeMeUm 2025' form. At the top left is the TeMeUm logo with the text 'Terres et mers ultramarines'. Below the title, it indicates an estimated completion time of 42 minutes. A note states that fields with an asterisk are mandatory. The 'Ce dossier est : \*' section contains two radio button options: 'Pour vous' (selected) and 'Pour un bénéficiaire : membre de la famille, proche, mandant, professionnel en charge du suivi du dossier...'. The 'Votre identité' section includes a 'Civilité \*' field with radio buttons for 'Madame' and 'Monsieur'.

Premiers champs du formulaire de candidature



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Merci de votre attention!**

#### Contacts

- **Délégations territoriales (questions sur le projet) :** <https://temeum.ofb.fr/contacts>
- **Claire PUSINERI**, coordinatrice (questions sur le dépôt des candidatures) :  
[claire.pusineri@ofb.gouv.fr](mailto:claire.pusineri@ofb.gouv.fr), 04 67 69 84 67

#### Sur le web

- Site web [www.temeum.ofb.fr](http://www.temeum.ofb.fr)

